



FOUS D'ANIM

**CHARTRE D'UTILISATION
DU SITE INTERNET**

www.fousdanim.org

juin 2012

FOUS D'ANIM



Fous d'anim est une association de loi 1901 créée en décembre 2000. Depuis 2001, son site internet est devenu sa partie la plus visible. Il cherche à fédérer des débats et expressions diverses sur le domaine très varié du cinéma d'animation.

Collectif, participatif, le site est un lieu d'expression francophone partagé, il convient de définir des règles claires pour que la communauté qui la fréquente et l'utilise puisse le faire avec efficacité.

Cette charte a pour objectif de définir ces règles.



#1 PAGE D'ACCUEIL

La rédaction des articles et des brèves disponibles en page d'accueil est réservée aux administrateurs et aux adhérents de l'association qui en font la demande. La question leur est posée au moment de leur adhésion dans le bulletin à remplir.

Il suffit ensuite de se rendre à l'adresse suivante en se munissant de ses identifiants :

<http://www.fousdanim.org/redac/>

La rédaction des brèves est laissée à l'appréciation de chaque rédacteur avec quelques recommandations :

Éviter l'autopromotion, la publicité ou la diffamation. On n'est pas contre le copinage ou des annonces localisées quand ils ont une valeur fédératrice ou exemplaire mais il faut tout de même éviter de mobiliser l'attention sur des actions locales, des exercices d'animation scolaires, des films amateurs ou des demandes de festivals locaux qui ont plus leur place sur le forum d'expression libre. A Bruxelles ou à Marseille on a peu d'intérêt pour les programmations de salles de cinéma du Morbihan par exemple. D'une manière générale on demande aux rédacteurs un peu d'honnêteté notamment en indiquant clairement leur lien ou leur passif avec les événements ou productions citées voir en citant leur source.

Les titres apparaissent à plusieurs endroits sur le site et dans les flux RSS il faut donc en tenir compte et essayer de les faire simples, courts et EXPLICITES en relation avec le contenu de l'article. Il n'y a pas besoin de les écrire en majuscules.

Il faut essayer de **formater le texte** de manière à animer un peu le contenu de la brève. Des options sont prévues par notre bien aimé programmeur et on peut ajouter des balises HTML directement dans le texte, notamment pour inclure des vidéos, pensez juste à coller le code dans la partie **source** de l'éditeur.

Il faut tant que faire se peut ajouter des **liens**, des **références**, des **images** voir intégrer modérément des **vidéos** (ça a tendance à ralentir le chargement des pages).

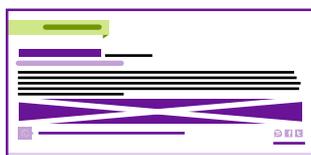
Il faut également essayer de **rédigier en français correct**, tout au moins sans faute de frappe, la majorité des logiciels permettent la correction orthographique à la volée, l'excellent OpenOffice (gratuit) fait ça très bien.

LA RÉDAC FOUS D'ANIM

RÉDIGER UNE BRÈVE



RÉDIGER UN ARTICLE



Ne pas oublier que les modérateurs et le webmestre veillent et seront prompts à retoucher et corriger dans le respect de la présente charte.

La page d'accueil peut dorénavant accueillir des articles longs, des critiques, lancer des réflexions mais il faut garder à l'esprit que **le forum est plus propice à accueillir des débats, polémiques** et autres sujets points de départ à des échanges de points de vues.



Les articles et brèves doivent être rangés dans la catégorie appropriée. Elles sont nombreuses mais au besoin de nouvelles peuvent être créées.

Animation et publicité

On évoque le cinéma d'animation comme média publicitaire et son utilisation dans les techniques de vente. Ce n'est pas le lieu pour faire la promo...

Animation 2D

Concerne les films produits avec des moyens traditionnels dessinés, même numériques.

Annonces professionnelles

Syndicales, statutaires, légale, tout ce qui est relatif à la dimension professionnelle des métiers du cinéma d'animation. Pas de petites annonces ni d'offres de stage.

En production, making-of, Work in Progress...

Tout ce qui concerne la fabrication, avec détails ou bandes annonces, blogs, etc. Attention, tout ce type de contenu a tendance à être rapidement périmé. Attention également à ne pas systématiquement poster les multiples versions des bandes annonces de blockbusters.

Cgi & animation numérique...

Concerne les films utilisant les techniques numériques. Même si tous les font plus ou moins, on laisse à l'appréciation des rédacteurs la possibilité d'utiliser cette catégorie pour les films dont c'est une dimension caractéristique ou innovante.

Dvd, vod et compagnie...

Sorties sur supports analogique ou via services en ligne. Pas de piratage !

Évènements, expos, sorties, cinéma...

Expos, festivals, sorties au cinéma, la catégorie Agenda en quelque sorte.

Formation, outils, tutoriels...

Comme son nom l'indique. On peut y parler logiciels, formation, écoles...

Japanim...

Comme son nom l'indique, l'animation au pays du soleil levant.

Jeux vidéos...

L'animation dans les jeux vidéos, sans être spécialisé, permet de noter les passerelles entre jeu et cinéma d'animation

Opinions, interviews...

Catégorie permettant des questions spécifiques ou l'expression d'opinions sur le cinéma d'animation.

Publications, livres, articles...

Parler d'une publication sur le domaine, d'un article dans la presse, spécialisé ou non.

Rumeurs, potins, polémiques, critiques...

Relève également de l'opinion, du bruit de couloir, sans pour autant colporter les bruits calomnieux ou désobligeants.

Stopmotion, claymation, pixilation...

Pour parler de ces techniques spécifiques et des films qui sont produits avec.

Webdiffusion, webculture, internet...

Diffusions de films en ligne (vimeo, youtube, etc.) mais aussi tout ce qui concerne le média web en général.

Divers...

Tout le reste, ce qui n'entre dans aucune autre catégorie.

Tout article contrevenant aux règles de cette charte sera modifié ou supprimé en accord ou non avec son auteur.

FORUM D'ANIM

#2 FORUM



Le forum du site fousdanim.org est un service proposé pour débattre et échanger sur le cinéma d'animation.

<http://www.fousdanim.org/forum/>

L'inscription au forum est libre et gratuite mais elle n'est pas indispensable pour profiter de son contenu. Il n'y a aucune partie privée ou cachée aux visiteurs non-inscrits. Aussi, pour éviter d'avoir à supprimer des utilisateurs n'ayant jamais posté, nous encourageons les inscriptions que si vous avez quelque chose à dire, quelle que soit la nature de vos interventions. On aimerait toutefois éviter les usagers qui considèrent le forum comme une plateforme de communication, ne s'incrivant que pour balancer leur promo sans plus jamais revenir.

Au début, il peut être intéressant d'aller se présenter dans le sujet dédié à cet usage mais ça n'est pas obligé, le forum de www.fousdanim.org est assez tolérant sur ce type d'usage. Avoir un avatar animé est cependant bien vu (100x100 pixels maxi). Pour cela il faut aller dans le *Panneau de l'utilisateur* en haut de page.

Ça peut être l'occasion de découvrir les réglages et les options du forum qui sont nombreuses. On peut par exemple s'abonner à des sujets, envoyer des messages privés à des membres spécifiques, se faire une liste «d'amis», définir une signature illustrée qui sera incluse en bas de chacun de ses messages, etc.

Les utilisateurs et administrateurs du forum encouragent tous ses usagers à essayer de soigner la rédaction de leurs messages de manière à :

- ☞ ne pas heurter les vieux cons qui le lisent (et accessoirement l'animé) qui frisent l'apoplexie à chaque faute d'orthographe, mauvais accord ou abréviation type SMS
- ☞ se faire comprendre de la majorité
- ☞ permettre une recherche plus efficace, sur des mots clés bien orthographiés
- ☞ témoigner un minimum de respect pour les gens qui voudraient vous répondre, c'est un peu comme dire "bonjour" ou "merci", même si ça ne dispense pas de dire "bonjour" ni "merci"...

Vérifier son orthographe est d'une simplicité enfantine sur tous les systèmes informatiques, on n'est pas des intégristes, on fait aussi des fautes. Mais y'a des limites.

Le forum de fousdanim.org est libre mais son sujet est le **cinéma d'animation**. Si on n'est pas opposé à des digressions récréatives, il est bon de garder à l'esprit que des forums plus spécialisés seraient plus à même de recevoir des remarques sur d'autres sujets (cinéma en prise de vue réelle, illustration, musique, etc.).

Il faut aussi garder à l'esprit que le forum est modéré et animé par des amateurs qui prennent sur leur temps de loisir pour garder l'endroit propre et sans papier gras. Ce n'est pas un service public. Les administrateurs se gardent le droit de virer sans préavis les usagers inconvenants ou qui ne leur reviendraient pas. C'est dégueulasse mais c'est comme ça...



#3 FESTIVALS



La partie **festivals** du site permet de rendre compte des festivals ou évènements relatifs au large domaine du cinéma d'animation.

<http://www.fousdanim.org/festivals/>

La rédaction de cette partie du site fait l'objet d'un enregistrement séparé via une interface de type *blog* (moteur **DotClear 1.2**).

Toute personne désireuse d'y participer doit se faire connaître de l'association via son *forum*, l'interface de contact du site ou en écrivant à contact@fousdanim.org.

On lui transmettra ensuite un identifiant lui permettant de se connecter à la rédaction de cette partie du site :

<http://www.fousdanim.org/festivals/ecrire/>

L'interface est commune à tous ces types d'outils et permet l'édition, l'ajout d'images, de citations, de liens, etc.

Les festivals sont classés par titre, date et/ou ville et chaque catégorie est à créer sur demande à un administrateur. Par défaut et si on a peu de chose à écrire sur un évènement on peut enregistrer un billet dans la catégorie *Festivals divers*.

Si la partie «Chapô» de rédaction d'un billet est renseignée, elle apparaîtra seule en page d'accueil et il faudra cliquer sur un lien pour accéder à la totalité de l'article.

Comme pour la page d'accueil, la dimension maximale d'une image ou d'une vidéo est de 680 pixels de large, tout ce qui dépassera sera coupé sur la droite.

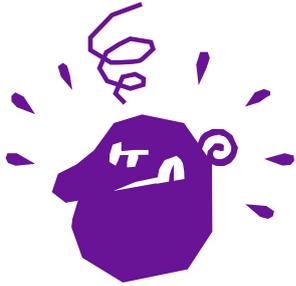
Les conseils rédactionnels sont les mêmes que pour le reste du site sinon que le caractère évènementiel du suivi suppose une réactivité qu'il est parfois délicat de maintenir si le rédacteur veut profiter un tant soi peu de l'évènement qu'il suit.

L'objectif n'est pas de se pourrir un festival avec l'obligation de rédiger des comptes rendus mais de le faire selon ses envies et disponibilités, avec plaisir.

Un compte rendu peut être rédigé à posteriori, l'important étant de rendre compte de l'ambiance et des spécificités de ces moments en toute franchise.

DÉFI DÉFOUS

#4 DÉFIDÉFOUS



Défidéfous (contraction de défi des fous d'anim) c'est le nom qu'on a donné à de petits concours organisés par les administrateurs du site **Fousdanim.org**. En général on y donne une petite bande son et/ou un thème à illustrer en animation avec un délai qui varie mais qui dure de quelques semaines à quelques mois.

<http://www.fousdanim.org/defis/>

Le but étant de pratiquer de modestes exercices d'animation dans un objectif simple d'autoformation et de convivialité confraternelle. Il n'y a pas grand chose à y gagner. On y accepte toutes les techniques d'animation et tous les niveaux, des débutants aux professionnels. Parfois on casse quand même la tirelire de l'association pour payer quelques livres ou DVD aux lauréats. Parfois des partenaires nous sollicitent pour participer à l'organisation de ces défis. On dit rarement non, mais on est aussi assez lents à la réaction, il faut donc prévoir très à l'avance.

Les défidéfous sont lancés, suivis, rendus et parfois même départagés sur *le forum*. C'est là qu'il faut traîner pour se tenir au courant des dernières nouvelles, thème et délais.



Il faut garder à l'esprit que ce site et cette association sont le résultat d'un travail bénévole et passionné.

Il n'a fatalement pas la réactivité ou les disponibilités d'une institution privée ou financée mais on fait des efforts...

Si vous voulez soutenir notre travail, n'hésitez pas à cotiser en adhérant.

<http://www.fousdanim.org/contact/adhesion.pdf>